

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire
Transports

Direction des services de transport

Décision du 22 juillet 2019

**Complétant l'annexe au décret n° 2019-695 du 1er juillet 2019 relatif au contrat type applicable
aux transports publics routiers de marchandises exécutés par des sous-traitants**

NOR : TRET1919449S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur des services de transport,

Vu le décret n° 2019-695 du 1^{er} juillet 2019 relatif au contrat type applicable aux transports publics routiers de marchandises exécutés par des sous-traitants ainsi que son annexe,

Décide :

Article 1^{er}

L'annexe au décret du 1^{er} juillet 2019 susvisé est complétée par les deux annexes informatives jointes à la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} octobre 2019.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 22 juillet 2019

Pour le directeur des services de transport,
Le sous-directeur des transports routiers,

P. WEICK